



Fédération
Française
des Sociétés
d'Assurances



FEDERATION FRANCAISE DES SOCIETES D'ASSURANCES

Le Marché français de l'assurance maritime et transports :

- **Cinquième marché international pour l'assurance des navires** (6 % des primes mondiales en 2011)
- **Cinquième pour l'assurance « facultés »** (marchandises transportées), (5 % des primes mondiales en 2011)

	Assurance Corps	Assurance Facultés	Total
Chiffre d'affaires 2012 (Millions d'euros)	546,4	911,5	1 457,9

Il garantit les transporteurs et opérateurs du commerce international contre les conséquences financières résultant d'événements survenant aux navires et aux marchandises transportées.

C'est un marché

- **International** : les risques étrangers souscrits représentent 80 % du total.
- **Exigeant et sélectif** sur la gestion et la qualité des flottes à couvrir.
- **Puissant** : capacités de « pleins » jusqu'à USD 150 millions par unité.
- **Fiable et solvable** : ratios de solvabilité parmi les plus élevés au monde et contrôle strict par le ministère de l'économie et des finances.
- **Créatif et souple** : la police française est la plus avantageuse du monde pour l'armateur (charge de la preuve sur l'assureur).

Fortement structuré, il se compose de sociétés d'assurances françaises et étrangères, d'agents d'assurance maritime/agents souscripteurs (mandataires des assureurs) et de courtiers maritimes spécialisés (mandataires des assurés).

Il compte une cinquantaine d'unités de souscription. Les quatre premiers acteurs, **en assurance corps de navire**, réalisent 70 % des encaissements de primes.

Poste et personne à contacter : Directeur des assurances transports
Jean-Paul Thomas

Email : jp.thomas@ffsa.fr

Site Internet : www.ffsa.fr/assurancetransports

Téléphone : 01 42 47 91 54

Adresse : 26 boulevard Haussmann - 75009 Paris